

Les futures demoiselles entre terre et mer

L'implantation d'un énorme parc éolien au large du Val-de-Saire anime les débats dans le Cotentin. Le projet a déjà évolué depuis l'annonce de sa création.

Le projet

En 2022, les côtes du Val de Saire accueilleront le quatrième parc éolien de Normandie.

Grâce à sa puissance de 1 000 mégawatts avec plus d'une soixantaine d'éoliennes, il pourrait alimenter près de 800 000 foyers en électricité. Cependant, l'annonce de l'implantation d'un tel projet n'a pas tardé à faire débat. Le maire de Réville, Yves Asseline, secrétaire de l'association Eolarge qui a été créée pour repousser la « future forêt d'éoliennes », estime le projet trop proche des côtes Normandes, notamment de Barfleur et des tours Vauban inscrites au patrimoine de l'Unesco, risquant ainsi de nuire au paysage et à l'attractivité touristique.

Organisé par la commission Nationale à la demande d'élus, un débat public réunissant 70 personnes s'est tenu le 25 juillet. Élus et habitants ont pu débattre et échanger sur le projet d'implantation d'un parc éolien offshore.

Pétitions, courriers, débats...

Au final, le parc se fera mais à une distance plus éloignée des côtes. Soutenue par d'importants élus du Cotentin et après de longs mois de concertations, la Ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, déclare : « J'ai décidé que le futur parc éolien en mer serait installé à plus de 40 km des côtes, dans une zone permettant de limiter au maximum les impacts sur notre paysage, nos activités de pêche, le trafic maritime et

l'environnement marin. »

Mais en réalité, ce champ éolien est loin de faire l'unanimité. Certains collectifs écologistes sont contre ce projet considérant que les éoliennes pourraient polluer les fonds marins et mettre en danger de nombreuses espèces. Des habitants interrogés soutiennent les élus, certains sont sceptiques quant au recyclage des éoliennes après trente ans d'utilisation, d'autres parlent de pollution visuelle...

Des pêcheurs aux touristes

Contacté, Pascal Papillon, pêcheur de Barfleur, est contre le projet de parc éolien : « **Cela va réduire mes zones de pêche. De plus, de multiples espèces de poissons vont être impactées. En effet, les éoliennes vont détruire les nurseries qui se trouvent dans le gravier, sans les nurseries, les poissons ne peuvent pas se développer.** » Un manque à gagner risque de se faire sentir : « **Les pêcheurs seront obligés d'aller pêcher plus loin, donc de partir plus longtemps.** »

Concernant le parc éolien, « **les élus ne nous ont pas concertés. Moi, je pense qu'il aurait été préférable d'implanter ce parc au Nord de Cherbourg. C'est une zone où très peu de chalutiers passent car les courants sont tellement forts que le poisson ne reste pas. Barfleur comme Saint-Vaast, sont des zones très chalutées, le parc éolien va gêner les pêcheurs et les mettre en danger.** »

La pêche n'est pas le seul secteur



Le futur parc éolien se tiendra à plus de 40 km des côtes du Val de Saire.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

où les éoliennes posent problème. Certains élus du Val-de-Saire craignent qu'elles défigurent les paysages du littoral, ce qui impacterait le secteur du tourisme sur le plan économique et aussi écologique.

Diversification de l'énergie

Mais certains prônent les avantages de ces « machines » érigées en mer qui pourraient produire jusqu'à deux fois plus que les autres parcs normands. Ces éoliennes permettront de diversifier notre production d'énergie, actuellement dominée par le nucléaire, en produisant une énergie propre et renouvelable.

Elles contribueraient à la croissance économique de notre industrie et au développement de l'emploi, com-

me à l'usine de LM Wind Power qui développe les pales d'éoliennes les plus avancées au monde.

Les avis sur l'implantation de ce parc éolien divergent. Que devons-nous privilégier, le développement d'une énergie renouvelable ou l'attrait touristique de notre région ? Mais, ces deux activités sont-elles condamnées à s'opposer alors qu'il ne semble pas incompatible de coexister harmonieusement et pour de bonnes causes ?

Marianne Pain, Lilie Holley,
Emmy Le Jeune,
Collège Gilles de Gouberville,
Saint-Pierre-Eglise
Prix Ouest-France.